



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00829

Numéro SIREN : 802 866 640

Nom ou dénomination : GRIMB

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2017 sous le numéro de dépôt 3630

FUNFITNESS

SARL GRIMB au capital de 5000 euros
Siège Social : Rue du Pavé de Riou 49400 DISTRE
SIRET : 802 866 640 00013 – RCS ANGERS

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
05 AVR. 2017

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
PROCES-VERBAL DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

2014 B829
B2630

Le huit mars deux mille dix-sept, les associés de la Société GRIMB se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la Société sis rue du Pavé de Riou à Distré, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur Grégory SANZ PASCUAL. Le Président constate que :

Sont présents :

- Monsieur Grégory SANZ PASCUAL, propriétaire de 50 parts ;
- Mademoiselle Amélie BOUTBIEN, propriétaire de 49 parts ;
- Mademoiselle Virginie SANZ PASCUAL, propriétaire de 1 parts.

Soit au total 3 associés présents, totalisant 100 parts sur les 100 composant le capital social.

Le Président de l'assemblée a désigné Mademoiselle Virginie SANZ PASCUAL associée comme secrétaire de séance. Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Le Président rappelle à l'assemblée l'ORDRE DU JOUR :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31/12/2016.
- Affectation des résultats

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance. La discussion est ouverte. Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente. Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N°1 – Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016

L'assemblée générale, après avoir établi le rapport de gestion approuve celui-ci, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 10 519 Euros (dix mille cinq cent dix neuf euros).

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

USP
ASP
AB

[illegible]

LE 31 DECEMBRE 2010

အိမ်ထောင်ရေးနှင့် အသက်မွေးဝမ်းကျောင်း

129 001dms22g

- **monotonicity** of argmax : $\Delta \pi_A \geq \Delta \pi_B \Rightarrow \text{argmax}_A \geq \text{argmax}_B$;
- **submodularity** : $\Delta \pi_A \geq \Delta \pi_B \Rightarrow \Delta \pi_A \geq \Delta \pi_B$;
- **complementarity** : $\Delta \pi_A \geq \Delta \pi_B \Rightarrow \Delta \pi_A \geq \Delta \pi_B$;

[illegible]

Le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour :

- **Prüfungstermin** 2023/24
• **Prüfungsort** 2023/24

1001

17.05.2015

1620ms

Abstract

...and the ...

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2 – Affectation du résultat

L'assemblée des associés décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 10 519 € (dix mille cinq cent dix neuf euros) en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre de l'exercice clos.

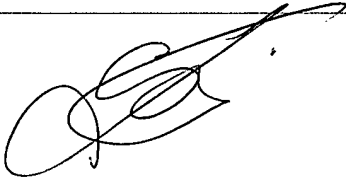
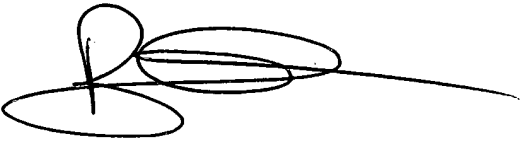
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à Distré, le 08/03/2017 ;

Signatures des associés

Monsieur Grégory SANZ PASCUAL	
Mademoiselle Amélie BOUTBIEN	
Mademoiselle Virginie SANZ PASCUAL	

FUNFITNESS
SARL GRIMB au capital de 5000 euros
Siège Social : Rue du Pavé de Riou 49400 DISTRE
SIRET : 802 866 640 00013 – RCS ANGERS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/03/2017

L'An deux mille dix-sept,
Et le vingt-neuf mars,
A Vingt-et une heure,

Les associés de la SARL GRIMB se sont réunis en assemblée extraordinaire et au siège social, sur convocation faite par le gérant le neuf mars deux-mille dix-sept.

M. Grégory SANZ PASCUAL, préside la séance en sa qualité de gérant de la SARL GRIMB.

Sont présents :

- M Grégory SANZ PASCUAL, propriétaire de 50 parts sociales,
- Mlle Amélie BOUTBIEN, propriétaire de 49 parts sociales,
- Mlle Virginie SANZ PASCUAL, propriétaire de 1 part sociale,

Soit un total de 100 parts sociales.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/03/2017

- Continuation de l'activité malgré les pertes de la SARL GRIMB
- Pouvoir à donner.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du gérant sur la continuation de l'activité envisagée.

Une discussion s'engage entre les associés.

Plus personne ne demandant la parole, la résolution suivant est mise au voix :

UST
GSP
AB

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après lecture du rapport de la gérance, décide la continuation de l'entreprise malgré les pertes s'élevant à 10519 euros (dix mille cinq cent dix neuf euros) représentant plus de la moitié du capital social.

Cette décision est motivée par l'augmentation constante du chiffre d'affaires et l'arrêt de certains financements en septembre 2017, allégeant considérablement les charges annuelles.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité (soit 3 suffrages).

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au gérant à l'effet de procéder aux formalités liées à la décision de continuation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité (soit 3 suffrages).

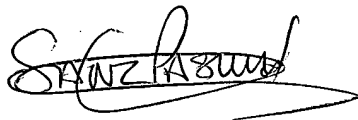
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Mlle Amélie BOUTBIEN



Mlle Virginie SANZ PASCUAL



M Grégory SANZ PASCUAL



FUNFITNESS
SARL GRIMB au capital de 5000 euros
Siège Social : Rue du Pavé de Riou 49400 DISTRE
SIRET : 802 866 640 00013 – RCS ANGERS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Associés,

Je vous ai réuni en assemblée générale ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, tous les documents prescrits par la loi en vigueur ont été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe ;
- le texte des résolutions.

Je précise que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 10 519 Euros (dix mille cinq cent dix neuf euros), après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I – RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 165 427 Euros hors taxes.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 165 427 Euros hors taxes.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 173 737 Euros hors taxes.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 0 Euros.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 2 344 Euros hors taxes.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 0 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 0 Euros.


G&P
AB

Les monnaies du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'élèvent à 192 457 Francs pour 1892.

Almooz oaiexel' ob etuod ne éljioe el ab noimui?

І- КАРБОКЛ ДЕ СЕСІОН ЕТ Д'АКТИВІТЕ АУ СОРС ДЕ Л'ЕХЕРСІСЕ

corresponding to the maximum of the distribution of the number of clusters.

then xib nioo pniio ellim xib) some3 012 01 ab etnsq auu oññetnqqs nist mññsññ ab etqñnoo 2.

Justice

[illegible]

- le pua ;
- le comp de rezinat ;
- ; 979mm1
- le comp de rezinat ;

:nores h. licioz eggie ur, no lisoqsid

102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613

2006年12月31日，本公司在资产负债表日不存在可收回金额明显低于其账面价值的长期股权投资。

Cheng & Associates

Г.УЕХЕРСЕ СЛОУЕ 31 ДЕСЕМБРЕ 2016

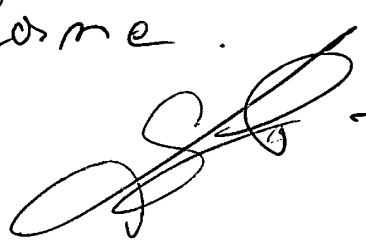
21KEL : 205 800 040 00013 - KC2 VINCEN2

2009c ab latifex na BMMD JMAZ
EATCICI 00464 uoia ab ynaq ub gni : laioo2 ygáiz

SCIENTISTS

STREGO Saumur
ZA des Peupleraies
BP 50005
49401 Saumur Cedex
T : 02 41 51 00 77
F : 01 57 67 47 50
strego.saumur@strego.fr

certifié conforme.



SARL GRIMB

Activités des centres de culture physique

Rue du Pavé de Riou
ZA Champ Blanchard
49400 DISTRE

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	2 475	2 475		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 779	32 439	35 340	44 977
Autres immobilisations corporelles	82 461	17 312	65 149	44 599
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 649		6 649	6 649
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	159 364	52 227	107 137	96 226
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	779		779	652
Avances et acomptes versés sur commandes				1 180
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 463		1 463	1 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	100		100	7 147
Charges constatées d'avance (3)	1 480		1 480	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 822		3 822	10 027
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	163 185	52 227	110 959	106 253

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-86	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 519	-86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	-5 605	4 914
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	99 895	79 542
Emprunts et dettes diverses (3)	3 833	12 876
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 633	4 830
Dettes fiscales et sociales	2 203	4 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	116 563	101 339
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	110 959	106 253

(1) Dont à plus d'un an (a)	73 386	64 458
(1) Dont à moins d'un an (a)	43 177	36 880
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 141	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Compte de Résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 102	9 922
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	158 318	164 033
Chiffre d'affaires net	165 420	173 955
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	7	6
Total I	165 427	173 961
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	4 396	9 702
Variations de stock	-127	-652
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	108 385	145 670
Impôts, taxes et versements assimilés	744	188
Salaires et traitements	33 321	2 684
Charges sociales	1 539	589
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 513	28 067
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	966	1 092
Total II	173 737	187 340
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-8 310	-13 379
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		2
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 344	2 943
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 344	2 943
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 344	-2 941
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-10 654	-16 320

☐ Compte de Résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		16 500
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		16 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		647
Total charges exceptionnelles (VIII)		647
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		15 853
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-135	-381
Total des produits (I+III+V+VII)	165 427	190 463
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	175 946	190 549
BENEFICE OU PERTE	-10 519	-86

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRIMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 110 959 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 519 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 475			2 475
Immobilisations incorporelles	2 475			2 475
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	61 596	6 183		67 779
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	53 220	29 241		82 461
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	114 815	35 424		150 240
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 649			6 649
Immobilisations financières	6 649			6 649
ACTIF IMMOBILISE	123 939	35 424		159 364

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 424		35 424
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		35 424		35 424

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 475			2 475
Immobilisations incorporelles	2 475			2 475
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	16 618	15 821		32 439
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	8 620	8 692		17 312
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 239	24 513		49 752
ACTIF IMMOBILISE	27 714	24 513		52 227

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 592 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 649		6 649
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 463	1 463	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 480	1 480	
Total	9 592	2 943	6 649
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 000 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 141	2 141		
- à plus de 1 an à l'origine	97 753	24 367	64 191	9 195
Emprunts et dettes financières divers	3 500	3 500		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 633	10 633		
Dettes fiscales et sociales	2 203	2 203		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	333	333		
Produits constatés d'avance				
Total	116 563	43 177	64 191	9 195

Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 000
Emprunts remboursés sur l'exercice	26 789
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	333

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 333 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	408
Personnel - autres charges à payer	923
Total	1 331

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d'avances	1 480		
Total	1 480		

 Autres informations**Montant des engagements**

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 16 500 euros.

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 13 500 euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon partiel C/C de Mme BOUTBIEN Amélie avec clause de retour à meilleure fortune au 31/12/15	10 500
Abandon partiel C/C de Mr SANZ PASCUAL Grégory avec clause de retour à meilleure fortune au 31/12/15	6 000
Autres engagements donnés	16 500
Total	16 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	16 500
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Mr SANZ PASCUAL - Emprunt 70 000 €	3 000
Mme BOUTBIEN - Emprunt 70 000 €	3 000
Mr SANZ PASCUAL - Emprunt 25 000 €	3 750
Mme BOUTBIEN - Emprunt 25 000 €	3 750
Découvert bancaire autorisé	5 000
Autres engagements reçus	18 500
Total	18 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	13 500
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	5 000
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 49 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.